GRAND PRIX CYCLISTE de 2013

GPCQM.CA

GUIDE TECHNIQUE QUÉBEC-13-09

ÉVÉNEMENT S'INSCRIVANT DANS LE CALENDRIER OFFICIEL DE L'UCI WORLDTOUR

GRAND PRIX CYCLISTE DE QUÉBEC

Canada Québec Ville de Québec Montréal

Sommaire

PAGES

3 Mot de bienvenue
4 Les officiels du Grand Prix Cycliste de Québec
5 Accès PPO
6 En course
6 Parcours
7 Horaires
7 Contresens
8 Ravitaillement
8 Les Côtes
8 Attention : drapeaux jaunes
9 Arrivée
9 Autres informations
10 Règlements de l'épreuve
13 Règles générales concernant la conduite dans la caravane
14 Plan du village

MOT DE BIENVENUE MOT DE BIENVENUE MOT DE BIENVENUE MOT DE BIENVENUE MOT DE BIENVENUE

Bonjour à tous,

C'est avec une grande joie que nous vous accueillons pour cette quatrième édition des Grands Prix Cyclistes de Québec et de Montréal.

Année après année, l'organisation des GPCQM travaille avec cœur et sans relâche dans l'atteinte d'un seul et même but, celui d'offrir à tous les conditions idéales afin de rendre votre séjour en sol québécois des plus agréables tout en maintenant un niveau d'excellence qui corresponde aux attentes des plus exigeants.

Nous sommes les organisateurs, à votre service. Vous êtes les acteurs : coureurs, directeurs sportifs, encadrement. Deux courses exaltantes nous attendent, elles sont les vôtres et vous appartiennent. Merci pour votre professionnalisme de haut niveau, qui n'a d'égale que la grandeur de ce merveilleux sport qu'est le cyclisme professionnel sur route.

Le Québec est privilégié de vous recevoir !
Au nom de tous nos partenaires publics et privés, de tous les spectateurs et témoins de ces deux grands événements sportifs, je vous souhaite une belle semaine parmi nous et bonne chance à tous !

Serge Arsenault
Président

Les officiels du Grand Prix Cycliste de Québec

DIRECTION

Serge Arsenault
Président
514-951-4937

Bernard Arsenault
Directeur Général
514 212-3151
barsenault@gpcqm.ca
1720, rue Longueuil
St-Bruno (Québec)
J3V 4E8 (CANADA)

Marcel Leblanc
V-P Exécutif
514 246-0317
mleblanc@gpcqm.ca
500-6, boul. Desaulniers
St-Lambert (Québec)
J4P 1L3 (CANADA)

Charly Mottet
Adjoint au directeur généra
418-922-7366

PERMANENCE

Francine Aspirot
Directrice
514-776-9985

PRESSE

Yves Perret
Directeur
418-934-4264

Hélène Lapointe
Communications
514-378-2677

RELATIONS PUBLIQUES

Paul-André Côté
514-795-3105

PROTOCOLE

Manon Gagnon
514-712-8917

CLASSEMENTS ET COMMUNIQUÉS

Sylvain Richard
514-293-9582

Abel Chouinard
514-799-0854

SERVICE MÉDICAL

Anne Mills
Médecin chef
418-934-6731

Normand Martin
Médecin
418-934-1437

Jean-Mari Dufresne
Coord. Médical
514-234-3482

PRODUCTEURS TÉLÉ

Sébastien Arsenault
Prod. éxécutif
514-707-5745

Michel Quidoz
Producteur
514-942-2972

LOGISTIQUE

Mario Blain
Directeur
514-913-3131

Gyslain Mondou
Adjoint
514-371-4971

MOTOS INFO

Claude Barbot
Pascal Choquette

RADIO GRAND PRIX

Kris Westwood
613-447-2849

ARDOISIER

Alex Van den Eynde

DÉPANNAGE NEUTRE

Groupe Centrifuge
Marc Dufour
514-943-6919

TECHNICIEN RADIO

Pierre Trottier
514-923-5025

PARC AUTOS

François Hamel
514-992-7020

TRANSPORT ÉQUIPES

Philippe Crépel
(011) 33,6,09,61,61,26 ou
418-934-9822

SÉCURITÉ VILLAGE

Jérome Trudel
Responsable
514-910-5911

TRANSPORT

Christian Laverdure
Coordonnateur
514-714-7241

HÉBERGEMENT / AVION / TRAIN

Alexandre Ratthé
Coordonnateur
514-772-5553

COLLÈGE DES COMMISSAIRES

PRÉSIDENT DU JURY

Francesco Cenere
418-934-7429

JUGE À L'ARRIVÉE

Louise Lalonde

CHRONOMÉTREUR

Geneviève Marcotte (CAN)

MEMBRES DU JURY

Wayne Pomario (CAN)
Randall Shafer (USA)

COMMISSAIRES À MOTO

Adiren Levesque (CAN)
Pierre Gagné (CAN)
Steve Head (CAN)

COMMISSAIRE ANTI-DOPAGE

Josée Bédard (CAN)

SIÈGE SOCIAL

Grand Prix Cycliste ProTour
500-6 boul. Desaulniers
St-Lambert (Québec)
J4P 1L3 (CANADA)

Accès PPO

Fairmont Le Château Frontenac

Suivre les indications : Virage à droite à la sortie du stationnement sur Mont-Carmel, à gauche sur de la Porte, à droite sur Ste-Geneviève, continuer sur D'Auteuil et à gauche sur St-Louis.

Place des partenaires

Les partenaires ayant une accréditation d'accès au stationnement des invités (VIP) devront se rendre au passage prévu au coin de la rue Taché et de l'Avenue Laurier.

Heure de départ officiel

Départ réel à 11h00 devant le manège militaire direction Ouest sur la rue Grande Allée.

Point de passage obligé

Intersection de la rue Grande Allée est et de la rue Honoré-Mercier.

Contrôle des signatures

Près de la ligne de départ/arrivée, entre 10h00 et 10h50. Tous les coureurs d'une même équipe devront être présents en même temps pour la signature selon l'horaire établi par l'organisation.

Appel des cyclistes

10h55

Stationnement Presse & Médias

Stationnement Partenaires & Invités

Stationnement Équipes

En course

Vendredi 13 septembre 2013
Circuit routier Québec → 201,6 km (16 tours x 12,6 km)

Parcours

PARCOURS

DÉNIVELÉ

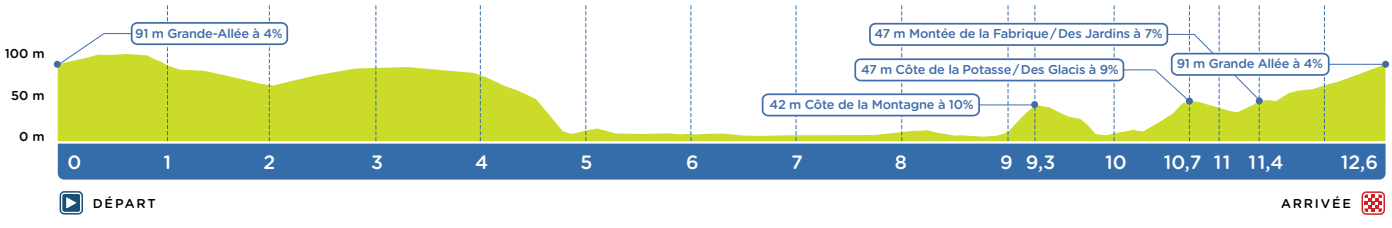

TROIS DERNIERS KM

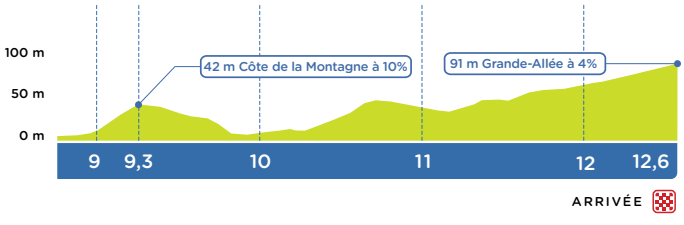

LES CÔTES
Dénivelé du circuit : 229 m
Dénivelé de l'épreuve : 3893 m (17 tours)

Horaires

37 km/h	39 km/h	41 km/h	Rues		Circuit Québec	Km parcourus	Km à faire	Alt.
11:00:00	11:00:00	11:00:00	Grande-Allée Est	Départ réel, face au Manège militaire	0,0	0,0	12,6	91
11:00:19	11:00:18	11:00:18	Grande-Allée Est	Zone de ravitaillement	0,2	0,2	12,4	95
11:00:39	11:00:37	11:00:35	Av. Taché	Virage serré à gauche et rétrécissement	0,2	0,4	12,2	100
11:00:58	11:00:55	11:00:53	Av. George VI	Virage à gauche	0,2	0,6	12,0	103
11:01:57	11:01:51	11:01:45	Av. Ontario	Virage à droite en épingle	0,6	1,2	11,4	83
11:04:23	11:04:09	11:03:57	Av. Ontario	Passage étroit et rétrécissement	1,5	2,7	9,9	83
11:05:02	11:04:46	11:04:32	Av. Montcalm	Îlot (passage à gauche et à droite)	0,4	3,1	9,5	86
11:05:21	11:05:05	11:04:50	Av. Grande-Allée	Virage à gauche	0,2	3,3	9,3	87
11:06:19	11:06:00	11:05:42	Rue De Laune	Virage à gauche	0,6	3,9	8,7	80
11:07:18	11:06:55	11:06:35	Côte Gilmour	Descente rapide, virage à droite en épingle	0,6	4,5	8,1	52
11:07:37	11:07:14	11:06:53	Côte Gilmour	Descente rapide, virage serré à gauche	0,2	4,7	7,9	12
11:07:47	11:07:23	11:07:01	Boul. Champlain	Virage serré à gauche	0,1	4,8	7,8	8
11:14:06	11:13:23	11:12:44	Boul. Champlain	Rétrécissement	3,9	8,7	3,9	5
11:14:36	11:13:51	11:13:10	Côte de la Montagne	Virage étroit à gauche	0,3	9,0	3,6	5
11:15:15	11:14:28	11:13:45	Rue Des Remparts	Virage à droite	0,4	9,4	3,2	42
11:15:44	11:14:55	11:14:12	Rue Des Remparts	Passage étroit	0,3	9,7	2,9	26
11:15:54	11:15:05	11:14:20	Côte de la Canoterie	Descente (entrée étroite)	0,1	9,8	2,8	25
11:16:03	11:15:14	11:14:29	Rue Saint-Vallier Est	Virage à gauche	0,1	9,9	2,7	6
11:16:32	11:15:42	11:14:56	Côte de la Potasse	Passage dangereux en ~, rétrécissement à gauche	0,3	10,2	2,4	13
11:17:02	11:16:09	11:15:22	Rue Des Glacis	Virage à gauche	0,3	10,5	2,1	26
11:17:31	11:16:37	11:15:48	Rue St-Jean et Des Glacis	GPM avec virage à gauche	0,3	10,8	1,9	47
11:17:41	11:16:46	11:15:57	Porte St-Jean	Rétrécissement, pavé sur 200 mètres	0,1	10,9	1,7	42
11:18:10	11:17:14	11:16:23	Rue De la Fabrique	Virage à droite	0,3	11,2	1,4	33
11:18:19	11:17:23	11:16:32	Rue Des Jardins	Virage à droite pavé sur 75 mètres	0,1	11,3	1,3	42
11:18:29	11:17:32	11:16:41	Rue De Buade	Virage à gauche pavé sur 50 mètres	0,1	11,4	1,2	47
11:18:39	11:17:42	11:16:50	Rue Du Fort	Virage à droite	0,1	11,5	1,1	47
11:18:49	11:17:51	11:16:59	Rue Du Fort	Passage étroit	0,1	11,6	1,0	50
11:18:58	11:18:00	11:17:07	Rue St-Louis	Virage à droite	0,1	11,7	0,9	56
11:19:57	11:18:55	11:18:00	Porte St-Louis		0,6	12,3	0,3	78
11:20:26	11:19:23	11:18:26	Av. Grande-Allée Est	ARRIVÉE - 1er passage ligne d'arrivée	0,3	12,6	0,0	91
11:40:52	11:38:46	11:36:53		2e passage ligne d'arrivée	12,6	25,2		
12:01:18	11:58:09	11:55:19		3e passage ligne d'arrivée	12,6	37,8		
12:21:44	12:17:32	12:13:45		4e passage ligne d'arrivée	12,6	50,4		
12:42:10	12:36:55	12:32:12		5e passage ligne d'arrivée	12,6	63,0		
13:02:36	12:58:18	12:50:38		6e passage ligne d'arrivée	12,6	75,6		
13:23:02	13:15:42	13:09:04		7e passage ligne d'arrivée	12,6	88,2		
13:43:28	13:35:05	13:27:31		8e passage ligne d'arrivée	12,6	100,8		
14:03:54	13:54:28	13:45:57		9e passage ligne d'arrivée	12,6	113,4		
14:24:19	14:13:51	14:04:23		10e passage ligne d'arrivée	12,6	126,0		
14:44:45	14:33:14	14:22:50		11e passage ligne d'arrivée	12,6	138,6		
15:05:11	14:52:37	14:41:16		12e passage ligne d'arrivée	12,6	151,2		
15:25:37	15:12:00	14:59:42		13e passage ligne d'arrivée	12,6	168,8		
15:46:03	15:31:23	15:18:09		14e passage ligne d'arrivée	12,6	176,4		
16:06:29	15:50:46	15:36:35		15e passage ligne d'arrivée	12,6	189,0		
16:26:55	16:10:09	15:55:01		ARRIVÉE - 16e passage ligne d'arrivée	12,6	201,6		

Contresens

PORTION DU PARCOURS À CONTRESENS DE LA CIRCULATION AUTOMOBILE (6,02 KM)

0,5 KM Avenue Taché côté est (100 m) → de la rue Grande-Allée à l'Avenue Wilfrid-Laurier
0,7 KM Avenue Georges VI (500 m) → de l'Avenue Taché à l'Avenue Ontario
3,3 KM Rue Grande-Allée côté sud (600 m) → de l'Avenue Wolfe-Montcalm à l'Avenue De Laune
4,8 KM Boulevard Champlain côté ouest (3.7 km) → de la côte Gilmour à la rue du Marché Champlain
8,5 KM Rue du Marché Champlain côté nord (130 m) → du boul. Champlain côté ouest à la rue Dalhousie côté ouest
8,6 KM Rue Dalhousie côté ouest (180 m) → de la rue du Marché Champlain côté nord à la Côte de la Montagne
9,9 KM Rue Saint-Vallier est (300 m) → de la Côte de la Canoterie à la Côte de la Potasse
11,5 KM Rue Du Fort (60 m) → de la rue Ste-Anne à la rue St-Louis
11,6 KM Rue St-Louis (450 m) → de la rue Du Fort à la rue D'Auteuil

Ravitaillement

La zone de ravitaillement sera située sur l'avenue Grande-Allée, 230 m après la ligne départ/arrivée sur pente légèrement ascendante entre les rues De la Chevrotière et De l'Amérique française. Le stationnement des véhicules d'équipes hors-course sera situé sur la rue De Senezergues. Vous pourrez suivre le fléchage depuis l'hôtel pour vous rendre à cet endroit.

Les côtes

Dénivelé du circuit : 186 m
Dénivelé de l'épreuve : 2976 m (16 tours)

Km 9	Côte De la Montagne - 375 m à 10% de moyenne incluant une montée de 165 m à 13%
Km 10	Côte de la Potasse/Des Glacis – 420 m à 9% de moyenne (meilleur grimpeur)
Km 11	Montée De la Fabrique/Des Jardins – 190 m à 7%
Km 11	Montée Du Fort/Saint-Louis/Grande-Allée – 1 km à 4% de moyenne

Attention : drapeaux jaunes

Km 0,4	Virage serré à gauche et rétrécissement de la chaussée
Km 2,7	Passage étroit et rétrécissement de la chaussée
Km 3,1	Ilot central, passage à gauche et à droite
Km 9,0	Virage étroit à gauche
Km 10,2	Passage dangereux en ~, rétrécissement à gauche
Km 10,9	Rétrécissement, pavé sur 200 mètres

GRAND PRIX DE LA MONTAGNE

Le classement du meilleur grimpeur s'établit par l'addition des points obtenus à chacun des passages au sommet de la côte De Glacis au km 10,8 du circuit, selon les barèmes suivants :

PASSAGE	1er	2e	3e
1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e et 10e	1 point		
11e, 12e, 13e	6 points	3 points	1 point
14e, 15e et 16e	10 points	5 points	2 points

Arrivée

P Stationnement Presse & Médias P Stationnement Partenaires & Invités P Stationnement Équipes

Autres informations

HÔPITAUX

Centre hospitalier universitaire de Québec Pavillon CHUQ — L'Hôtel-Dieu de Québec
11, côte du Palais, Québec
(418) 525-4444

Pavillon Enfant-Jésus
1401, 18e rue, Québec
(418) 649-0252

STATION D'ESSENCE

Petro-Canada
115, rue Dalhousie, Québec
G1K 4C2
(418) 692-2206

LAVAGE VOITURE

Shell
780 Bouvier, Québec,
G2J 1A3
(418) 626-4774

HÉBERGEMENT

Fairmont Le Château Frontenac (équipes)
1, rue des Carrières, Québec
(418) 692-3861

ALIMENTATION

Supermarché B.M. (Métro) inc.
977, rue Cartier, Québec
(418) 522-8011

BOUTIQUES VÉLO

Vélo 2000 Garneau
1100, rue Bouvier, suite 310, Québec G2K 1L9
(418) 622-4443

Centre de bicycle Sainte-Foy
3245, Chemin Sainte-Foy,
Québec G1X 1R8
(418) 651-5818

LAVERIE AUTOMATIQUE

Lavoir Cartier
1086 Ave Cartier, Québec,
G1R 2S5,
(418) 524-4766

La Lavandière
625 Saint-Jean, Québec,
G1R 1P7,
(418) 523-0345

Lavoir St-Ursule
17b rue Sainte Ursule,
Québec QC G1S 4C7
(418) 261-2007

Buanderie Lavoir plus
2073, ch de la Canardière
Québec, QC G1J2E7
(418) 666-2444

Pour toute urgence hors course, composer le 9-1-1

Règlements de l'épreuve

ARTICLE 1. Organisation

La quatrième édition du Grand Prix Cycliste de Québec (UCI WorldTour), est organisée le vendredi 13 septembre 2013 sous les règlements de l'Union cycliste internationale et de l'Association cycliste canadienne sur un circuit fermé de 12,6 km à parcourir 16 fois, soit une distance de 201,6 km et une dénivellation totale de 2976 m.

ARTICLE 2. Type d'épreuve

L'épreuve est réservée aux coureurs des catégories Hommes Élite. Elle est inscrite au calendrier UCI WorldTour. L'épreuve est classée en classe WorldTour. Conformément aux règlements UCI, elle attribue les points suivants au classement mondial UCI.

PLACE	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
POINTS	80	60	50	40	30	22	14	10	6	2

ARTICLE 3. Participation

Le Grand Prix Cycliste de Québec (UCI WorldTour) est ouvert aux Équipes UCI ProTeam et aux Équipes Continentales Professionnelles UCI (sur invitation). Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, le nombre de coureurs par équipe est de minimum 5 et de maximum 8 coureurs.

ARTICLE 4. Permanence & Salle de presse

La Permanence d'accueil :
HÔTEL FAIRMONT CHÂTEAU FRONTENAC (SALON MONTCALM)
1 rue des Carrières, Québec (Québec) G1R 4P5 sera à la disposition de tous.

MARDI 10 SEPTEMBRE	14h00 - 19h00
MERCREDI 11 SEPTEMBRE	10h00 - 19h00
JEUDI 12 SEPTEMBRE	10h00 - 19h00
VENDREDI 13 SEPTEMBRE	9h00 - 10h30
	16h00 - 19h00

La Salle de presse :
HÔTEL FAIRMONT CHÂTEAU FRONTENAC, (SALON ST-LOUIS)
pour fins d'accueil, d'accréditations et de distribution des pièces officielles sera accessible.

MARDI 10 SEPTEMBRE	14h00 - 19h00
MERCREDI 11 SEPTEMBRE	10h00 - 18h00

Centre de presse sur le site :
CHÂTEAU LAURIER, (SALLE ABRAHAM-MARTIN)
1220, PLACE GEORGE V OUEST QUÉBEC G1R 5B8
418-522-8108

JEUDI 12 SEPTEMBRE	10h00 - 19h00
VENDREDI 13 SEPTEMBRE	9h30 - 20h00

ARTICLE 5. Présentation des Équipes – contrôle des signatures et départ de la course

La présentation officielle des Équipes (coureurs en tenue de course) aura lieu lors du contrôle des signatures à compter de 10h00 près de la ligne de départ/arrivée et se terminera dix (10) minutes avant l'heure du départ, soit à 10h50. La présentation se fera selon l'ordre établi par l'organisation. Lors du contrôle des signatures, tous les coureurs de l'équipe devront être présents en même temps et de jeunes coureurs québécois tiendront les vélos des coureurs. Pour effectuer le départ de la course, l'appel des coureurs se fera à compter de 10h55 et le départ de l'épreuve sera à 11h00.

ARTICLE 6. Protocole et interviews

Après l'arrivée, les coureurs lauréats des différents classements ou prix spéciaux ont l'obligation de se prêter en priorité aux cérémonies protocolaires qui s'y rattachent (prix, trophées, bourses, etc.) et cela en tenue de course. Les lauréats doivent également se présenter à la salle de presse ou tout autre lieu de substitution situé dans l'enceinte d'arrivée retenue par l'organisation. Ils se présenteront dans un délai de 5 minutes après leur arrivée. Tout coureur lauréat de l'un ou plusieurs des différents classements ou prix spéciaux qui refuserait de se prêter aux cérémonies protocolaires sauf en cas de force majeure dûment reconnue, sera pénalisé.

ARTICLE 7. Opérations d'accueil

Accueil :
À leur arrivée à l'hôtel, les directeurs sportifs devront se présenter à la réception de l'hôtel afin de laisser leur empreinte de carte bancaire et récupérer les clés des chambres pour le groupe.

Stationnement des véhicules :
Un espace de stationnement a été réservé pour le Grand Prix Cycliste de Québec à même le stationnement de l'hôtel (détails lors de la remise des clés des véhicules).

Véhicules et équipements :
Les équipes auront droit à deux voitures dont une à l'échelon course. La première voiture sera équipée d'une galerie accommodant 5 vélos complets. La deuxième voiture sera équipée d'une galerie de 4 vélos complets et de 3 en fourche.

Les véhicules seront remis aux équipes avec le plein d'essence et devront être remis à l'organisation avec le plein d'essence. Les clés des véhicules devront être retournées à la permanence à Montréal à l'hôtel Delta Centre Ville au salon St-Paul entre 8h30 et 10h00 le lundi 16 septembre. Les véhicules devront être stationnés aux endroits prévus à cette fin, soit le stationnement extérieur. Le matériel prêté devra être déposé dans les véhicules des équipes, le dimanche 15 septembre entre 19h00 et 21h00. Le matériel, tout comme les véhicules, devront être remis en bon état. **L'équivalent de 1500 Euros sera retenu en dépôt afin de couvrir les franchises en cas de dommages aux véhicules et équipements ou dans les cas d'utilisation abusive ou de négligence pour chaque équipe.** Les équipes pourront récupérer les clés de leurs véhicules (2) au bureau des transports (salon St-Louis 4) à compter de 16 h 00 le mardi 4 septembre. L'équipement prêté (glacières) sera à l'intérieur des véhicules réservés aux équipes.

ARTICLE 8. Faux frais

Selon les obligations financières de l'UCI et les indications du bulletin d'engagement officiel de l'UCI, les équipes (8 coureurs et 7 accompagnateurs) ont la responsabilité de régler les faux frais. L'organisation n'est, pour aucune considération, responsable des faux frais. Les équipes devront laisser l'empreinte de leur carte bancaire lors de l'enregistrement à l'hôtel.

ARTICLE 9. Ravitaillement

Le ravitaillement est prévu à l'intérieur de la zone organisée à cette fin. La zone de ravitaillement sera située sur l'avenue Grande-Allée, 230 m après la ligne départ/arrivée sur pente légèrement ascendante entre les rues De la Chevrotière et De l'Amérique française, selon les articles 2.3.025, 2.3.026 et 2.3027 et les consignes du Collège des Commissaires.

ARTICLE 10. Opérations reliées à la course

Mercredi 11 septembre :

- Réunion du Collège des Commissaires, Salon Laval, 15h30 à 16h15 .
- Vérification des licences, remise des dossards et plaques de cadres (WorldTour et Challenge Sprint), Salon Laval, 16h30 - 17h00.
- La réunion des directeurs sportifs pour la compétition WorldTour, organisée suivant l'article 1.2.087 du règle ment de l'UCI, en présence des membres du Collège des commissaires est fixée à 17h15, au Salon Laval.
- La réunion des directeurs sportifs pour la compétition Challenge Sprint, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement de l'UCI, en présence des membres du Collège des commissaires est fixée à 17h45, au Salon Laval immédiatement après la réunion des directeurs sportifs WorldTour.

Jeudi 12 septembre :

- 18h30 – Réunion avec le corps policier de la Ville de Québec au Salon Laval.
- 19h00 – Réunion de tous les pilotes de l'échelon course (autos, motos) au Salon Laval.
- 19h20 – Réunion technique, pilotes VIP, info, ardoisier et régulateurs moto au Salon Laval.
- 19h30 – Réunion motos T.V. au Salon Laval.
- 19h45 – Réunion logistique organisation au Salon Laval.

ARTICLE 11. Radio Grand Prix

Les informations course sont émises sur la fréquence Radio Grand Prix dans tous les véhicules évoluant à l'échelon course. Il ne sera pas possible de capter les ondes avec un balayeur d'onde (scanner) alors que nous utilisons un système numérique (trunking) dont les fréquences oscillent entre 400 et 470 UHF.

ARTICLE 12. Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par Groupe Centrifuge (2 voitures et une moto).

ARTICLE 13. Délai d'arrivée

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur selon l'article 2.3.039 UCI n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège de Commissaires en consultation avec l'organisateur. Tout coureur qui sera rejoint par le véhicule de tête sera retiré de la course.

ARTICLE 14. Classements

1. Le classement individuel
2. Le classement du meilleur grimpeur
3. Le classement du meilleur Canadien

1. Le classement individuel

Le classement individuel se fera selon l'ordre d'arrivée des coureurs établi par le Collège des Commissaires.

2. Le classement du meilleur grimpeur

Le classement du meilleur grimpeur s'établit par l'addition des points obtenus à chacun des passages au sommet de la rue Des Glacis au km 10,8 du circuit, selon les barèmes suivants. Le coureur lauréat devra terminer l'épreuve.

PASSAGE	1er	2e	3e
1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e et 10e	1 pts		
11e, 12e, 13e	6 pts	3 pts	1 pt
14e, 15e et 16e	10 pts	5 pts	2 pts

En cas d'égalité au classement du meilleur grimpeur, il est fait l'application des critères suivants pour départager les coureurs :

1. Le nombre de premières positions entre les 14e et 16e passages inclusivement
2. Le nombre de premières positions entre les 11e et 13e passages inclusivement
3. Le nombre de premières positions entre les 1er et 10e passages inclusivement
4. La position au classement de l'épreuve

3. Classement du meilleur Canadien

Le classement du meilleur Canadien se fera selon l'ordre d'arrivée des coureurs de nationalité canadienne.

ARTICLE 15. Pénalités

Le barème des pénalités de l'UCI est le seul applicable.

ARTICLE 16. Contrôle antidopage

Les opérations de contrôle antidopage s'effectueront sous l'autorité de l'Union cycliste internationale, de la loi canadienne et des officiels désignés dans la caravane de l'organisation située dans l'enceinte d'arrivée, comme précisé dans le livre de route.

ARTICLE 17. Reconnaissance du parcours

Lors de la reconnaissance du parcours, vous constaterez que plusieurs sections du parcours sont à sens inverse de la circulation automobile. En prendre note lors de votre repérage et respecter le code de la route.

Contresens : Référence graphique p.7

ARTICLE 18. Horaire Chapiteau vélos

Mardi 10 septembre : 12h à 23h
Mercredi 11 septembre : 6h à 23h
Jeudi 12 septembre : 6h à 23h
Vendredi 13 septembre : 6h à 23h
Samedi 14 septembre : 5h à 9h

En dehors des ces heures, le chapiteau vélos, ne sera pas accessible sauf sur demande officielle formulée à la direction de l'organisation. Et cela dans le but d'assurer la sécurité de vos équipements.

ARTICLE 19. Les prix

Les prix suivants sont attribués : le total des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de 43 000 Euros

Classement individuel

PLACE	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
PRIX EUROS	16000	8000	4000	2000	1600	1200	1200	800	800	400

PLACE	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
PRIX EUROS	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400

Meilleur grimpeur
2000 Euros

Meilleur Canadien
1000 Euros

ARTICLE 20. Transfert Québec–Montréal

Le transfert en train de Québec à Montréal est obligatoire pour tous les coureurs et les directeurs sportifs.
Samedi 14 septembre, départ en autobus de l'hôtel Fairmont Château Frontenac pour la gare de Québec (voir communiqué), arrivée à Montréal ± 12h00.

Règles générales concernant la conduite dans la caravane

Les Grand Prix Cyclistes de Québec et de Montréal se déroulent en zone urbaine. Ainsi, tous les véhicules évoluant en dehors de l'aire protégée par la police devront obligatoirement rouler à droite et respecter les limitations de vitesse en vigueur.

Tous les véhicules de secours et d'incendie sont prioritaires sur l'ensemble du parcours.

Tous les véhicules évoluant sur le parcours doivent être équipés d'une radio permettant de capter Radio Grand Prix. Cette radio doit être branchée en permanence.

Les pilotes sont responsables de leurs véhicules et devront se conformer immédiatement et sécuritairement aux consignes des directions de course, du régulateur et/ou de la police.

• Il est interdit de doubler le peloton ou les échappées sans l'autorisation des directions de course et/ou des commissaires.

→ *ATTENTION* : aucun véhicule ne pourra dépasser le peloton dans la descente de la côte Gilmour (km 4,0 à km 5,0) et du Vieux-Québec (km 8,5 jusqu'au km 12,6)

• Il est interdit de filmer ou de photographier à partir d'un véhicule en course.

• Un véhicule ne peut circuler en course avec plus de 4 personnes à son bord à l'exception des voitures VIP (5).

• Il est interdit de s'intercaler, de doubler ou de ralentir la file des véhicules dans :

→ le dernier kilomètre avant chaque sprint de la montagne;

→ les zones de ravitaillement;

→ Les zones de danger annoncées par Radio Grand Prix.

• À l'avant de la course, les véhicules circulent entre le véhicule d'ouverture de la course et la voiture de direction, sur une file à la droite.

• Les voitures de direction de l'épreuve, des commissaires, du dépannage neutre et des médecins sont prioritaires.

• Lorsque l'évolution de la course le permet, les véhicules « avant » peuvent venir devant l'échappée ou le peloton, dans le SAS, en ayant demandé l'autorisation au véhicule direction avant. Pour se diriger devant le groupe autorisé, ils doivent se laisser doubler par les véhicules (par la gauche), puis après une brève apparition devant le peloton, reprendre leur place dans la file des véhicules « avant » en dépassant les autres véhicules par la gauche.

• Si un véhicule souhaite se porter à l'arrière de la course et se faire doubler par le peloton, il doit le faire en toute sécurité et en ayant pris la précaution de bien se garer sur le bas-côté de la chaussée.

→ *ATTENTION* : aucun véhicule ne pourra se faire dépasser par le peloton dans la section de la côte Gilmour (km 4,0 à km 5,0) et du Vieux-Québec (km 8,5 jusqu'au km 12,6)

• En cas d'échappée, les véhicules « avant » ne peuvent s'intercaler derrière les coureurs échappés que lorsque l'écart est supérieur à 1'30'' et après autorisation des directeurs de course. Lorsque l'écart repasse sous la minute ou lorsque les directions de course le demandent, les véhicules doivent repasser en tête de course devant la voiture de direction avant.• Lorsqu'un obstacle est signalé par Radio Grand Prix, les véhicules doivent toujours anticiper.

• Lorsqu'un obstacle est signalé par Radio Grand Prix, les véhicules doivent toujours anticiper.

• Il est interdit de doubler dans les 20 derniers kilomètres de l'épreuve.

Attention

• Circuler en course, muni de l'accréditation remise par l'organisation ne vous ouvre pas tous les droits. Lorsque vous évoluez au devant du véhicule d'ouverture, vous devez rouler du côté droit de la chaussée, respecter les limitations de vitesse comme dans le code de la route.

• N'oubliez pas que les véhicules de secours et d'incendie sont prioritaires en toutes circonstances dans les deux sens du parcours, au cœur de la course comme au devant de celle-ci.

• Au Québec, l'utilisation d'un téléphone cellulaire est interdite au volant d'un véhicule à moins d'utiliser un dispositif « main libre » et il est également interdit de regarder la télé en conduisant.

Respect de l'environnement

Par respect pour les citoyens, et l'environnement, nous vous demandons, dans la mesure du possible, de disposer des bidons, musettes et autres objets, de façon responsable à l'image de l'organisation et du peloton. Deux zones de déchets seront également prévues avant et après la zone de ravitaillement. Merci à l'avance de votre collaboration.

Plan du village Québec

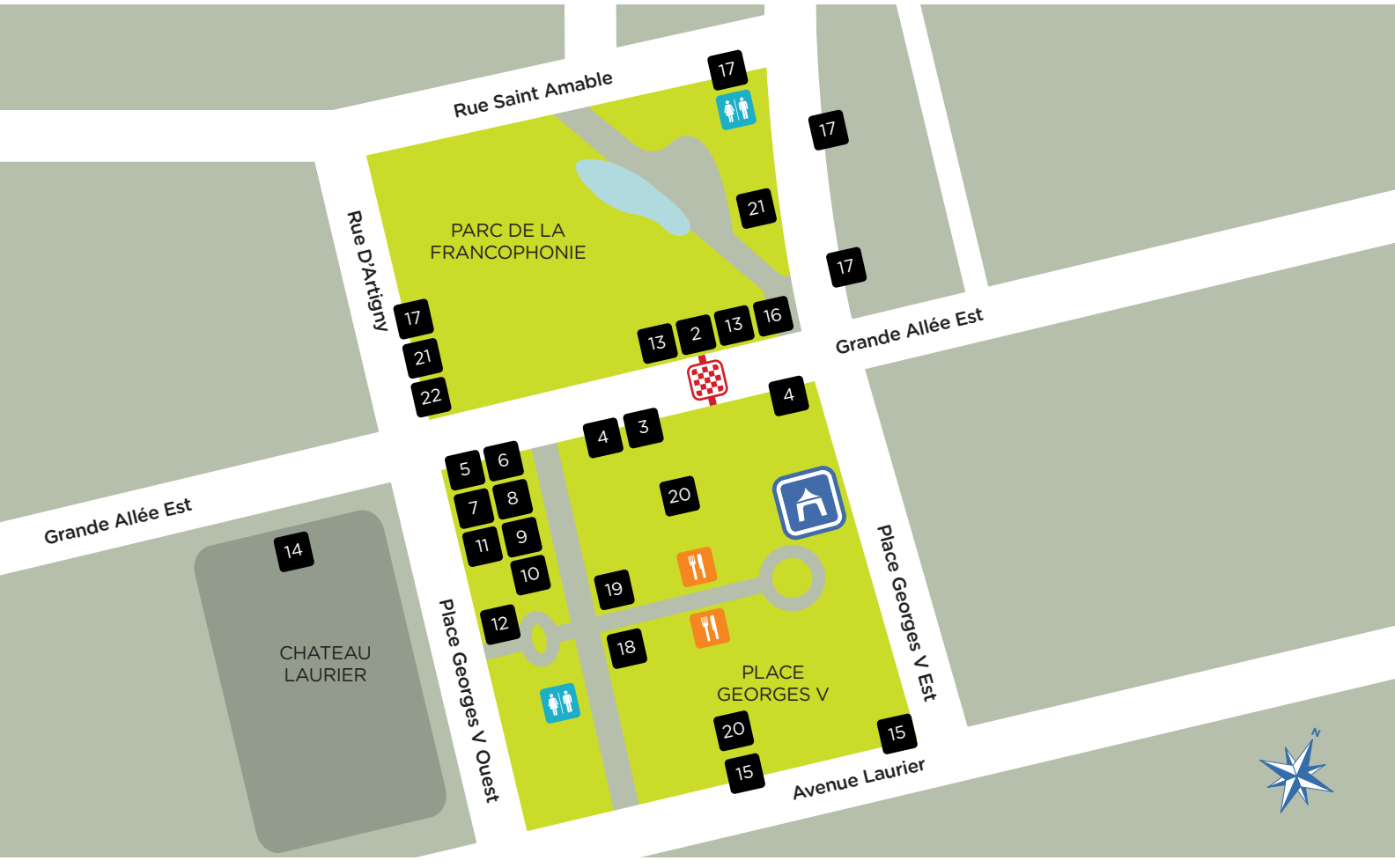

LÉGENDE Village (invités)

- Ligne Départ/Arrivée
- 2 Résultats/juge à l'arrivée
- 3 Car du promoteur
- 4 Terrasses
- 5 Scène protocolaire
- 6 Tente dignitaires protocole
- 7 Tente entrevues
- 8 Roulotte cyclistes protocole
- 9 Roulotte antidopage/commissaire
- 10 Roulotte organisation
- 11 Tente tours VIP
- 12 Entrée-accueil
- 13 Écran géant
- 14 Centre de presse
- 15 Mobiles télévision
- 16 Cabine télévision
- 17 Allée des exposants
- 18 Tente service breuvages
- 19 Tente café
- 20 Tentes invités
- 21 Boutique Officielle
- 22 Radio en direct
- Traîteurs
- Toilettes